ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

concurrence

Question écrite n° 68687

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la nécessaire vigilance des donneurs d'ordre public quant à la multiplication d'offres anormalement basses en matière d'ingénierie publique. De nombreuses sociétés d'études et d'ingénierie se plaignent de voir leur activité affectée par des bureaux d'études qui pratiquent des tarifs *low cost* à outrance. Face à des offres chaque jour plus basses, il devient difficile voire impossible de maintenir une concurrence saine. Ces pratiques mettent en péril les sociétés d'études et menacent de licenciement bon nombre de professionnels. Aussi, il lui demande s'il entend renforcer le dispositif juridique permettant de lutter contre les offres anormalement basses.

Données clés

Auteur : M. François Sauvadet
Circonscription : Côte-d'Or (4e circonscription) - Union des démocrates et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 68687
Rubrique : État
Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique
Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 novembre 2014, page 9431
Question retirée le : 23 août 2016 (Fin de mandat)